

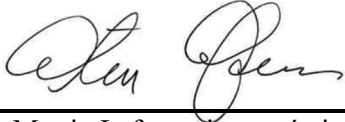
Société de gestion de la rivière Matane inc.

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

Les membres 2022 de la Société de gestion de la rivière Matane sont invités à l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Celle-ci sera tenue en ligne le **mercredi 3 mai 2023 à 18h30** via la plateforme ZOOM.

Notice to members 2022 of the Société de gestion de la rivière Matane that the Annual General Meeting will be held by web conference on May 03, 2023 at 6:30 pm.

Fait à Matane le 28 mars 2023



M. Martin Lefrançois, secrétaire de la corporation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du CA
3. Nomination du président(e) et du secrétaire d'assemblée
4. Constatation du quorum
5. Adoption de l'avis de convocation
6. Adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de la dernière AGA du 27 avril 2022
8. Présentation du rapport du président
9. Présentation des états financiers et rapport du professionnel en exercice indépendant
10. Nomination du professionnel en exercice indépendant pour le prochain exercice financier
11. Présentation du rapport de la direction
12. Présentation de la tarification des droits de pêche et des modalités pour 2023
13. Présentation du ministère de la Faune – Projet Mulette Perlière
14. Période de questions
15. Élections
16. Levée de l'assemblée

Inscription obligatoire

Pour assister à l'AGA, vous devez obligatoirement vous inscrire via notre site web (www.rivierematane.com) sous l'onglet « Actualités ».

La date limite pour vous inscrire est le 30 avril 2023.

Le 1 mai 2023, nous vous enverrons un courriel avec le lien ZOOM pour vous brancher à la rencontre ainsi que la procédure à suivre. Attention, il est possible que ce courriel tombe dans vos courriels indésirables. Veuillez surveiller cette boîte courriel avant de communiquer avec nous.

